

L'INCARNATION SUR TERRE

LES LOIS

DEFINITION DE L'INCARNATION

L'incarnation est l'intégration d'une partie de notre conscience dans le plan matériel, c'est la mise en fonction d'un corps matériel pour accomplir un but personnel d'évolution à travers des vécus qui vont correspondre à des prises de conscience sur le plan de la matière, (ce qui n'empêche pas, bien sûr, de prévoir des actions, des retombées conscientes sur autrui).

Le potentiel de conscience pourra d'ailleurs être plus matériel, plus astral ou plus mental pour telle incarnation, en fonction de ce que l'être doit vivre, mais toujours en fonction de ce que possède notre conscience.

Il faut bien comprendre que l'on ne peut prendre en soi quelque énergie ou état de conscience que nous n'avons pas en nous-mêmes. C'est justement pour cela que nous désirons évoluer, pour augmenter notre potentiel d'action, de réalisation, de création sur quelque plan que ce soit. Et cela ne peut se faire qu'à travers les études, les vécus, les expériences.

Tout ne peut pas se faire dans les plans de l'Astral, ne serait-ce que pouvoir rencontrer des consciences très différentes de nous-mêmes, et en apprendre quelque chose.

Si nous ne nous incarnons pas, nous serons certes, bien comme nous sommes, nous pouvons évoluer dans l'astral, mais dans une limite correspondant à notre plan d'équilibre. Nous n'avons pas l'occasion de faire des prises de conscience écartées de notre état, ou d'approfondir certaines données impossibles ou difficiles à réaliser dans le subtil.

L'être qui ne désire pas s'incarner a deux possibilités :

- Soit évoluer très lentement sur lui-même, mais cela risque d'amener une cristallisation.
- Soit subir les influences des autres et les avaliser. Mais beaucoup préfèrent agir.

A part certaines consciences rebelles, et qui ont un karma négatif à régler avec Gaïa, les consciences qui viennent s'incarner sur son plan matériel, le font de leur plein gré, et après avoir préparé ou approuvé un schéma d'évolution pour cette incarnation. Elles le font car cela correspond à leur désir. Il est dommage d'ailleurs que certaines consciences, dans les difficultés et tourments de la vie oublient ce principe!

Il existe dans l'Univers d'innombrables sphères habitées par des consciences humaines sur des plans subtils, mais moins nombreuses sont celles qui peuvent abriter la vie sur leur plan matériel, car il faut pour cela qu'il y règne des conditions très particulières. Plus on se dirige vers les plans matériels, plus les choix sont restreints.

Les choix dépendent de plusieurs conditions :

- Une Grande Conscience issue de telle sphère débutera ses cycles d'incarnation sur celle-ci plutôt que sur une autre. Ce sera plus facile pour cette conscience, cette sphère jouant le rôle de "Mère cosmique".
- Pour ceux qui ont le choix, un cycle d'incarnations se fera plus logiquement près du lieu géographique où se situe la Grande Conscience de l'être.

- Chaque sphère a une vibration personnalisée. Par exemple, la vibration cosmique de Gaïa est "la Paix". Les êtres qui désirent, ou qui ont besoin d'évoluer en étant aidés par cette vibration choisiront plus volontiers celle-ci.

- Un lieu planétaire d'incarnation peut être choisi en fonction des conditions physiques ou psychologiques qui y règnent. Toute conscience ne peut admettre toute ambiance.